

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE 2021-2022

Titulaire :	
Groupe :	
Enseignant en : éducation pl musique : anglais : autres :	hysique : Francis Mailloux et Pierre-Luc Fournie Maryse Durette et Sophie de Courval Jessica Brisson et Myriam Champagne
////////	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Orthopédagogue :	Fannie Plourde Catherine Barnabé-Légaré Édith Perreault
,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Infirmier du CISSS :	Mathieu Rodrigue
Psychoéducatrice :	Karine Fortin
×××××××	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Guylaine Lebel	secrétaire d'école
Lisa-Vicky Carré	secrétaire
Kathy Lortie	concierge
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Nadine Normand responsable du	service de garde
////////	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Édith Michaud	directrice
Nathalie Nolin	adjointe direction



LES TRÉSORS EN NOUS

Cette année, la thématique de la rentrée scolaire veut souligner le caractère unique et les qualités propres à chacun, ainsi que la richesse des différences. Ainsi, élèves et membres du personnel dévoileront « Les trésors en nous ».

Ton agenda est un outil précieux. Il contient le code de vie de l'école Lanouette et il te permet d'inscrire tes devoirs, tes leçons, des messages et toutes les informations nécessaires à ton cheminement scolaire.

Demande à tes parents de le lire avec toi et de le consulter quotidiennement pour vérifier tous les travaux que tu dois accomplir!

Tout le personnel de l'école sera là pour se joindre à toi afin que tu arrives à réussir cette année scolaire!

Édith Michaud, directrice

HORAIRE

Heures d'arrivée à l'école :

Entre 7 h 50 et 8 h 00 le matin Entre 12 h 40 et 12 h 50 le midi

Horaire des cours :

8 h 00 à 11 h 20 12 h 50 à 15 h 10

Horaire du secrétariat :

Lundi au vendredi 7 h 45 à 11 h 30 et 12 h 45 à 16 h 00

Téléphone : Boîte vocale à votre disposition.



418 867-1616 poste 0

IDENTIFIANTS DE CONNEXION

Code de mon iPad	
Mot de passe :	
Centre de services scolaire de Kamoura	ska-Rivière-du-Loup
Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	
Netmaths	
Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	
Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	
Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	
Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ABSENCE:

Aviser le secrétariat de l'école au 418 867-1616, poste 0. Une boîte vocale est à votre disposition. Laisser le nom de votre enfant, son numéro de groupe, la durée de son absence et le motif de son absence. **Une boîte vocale est à votre disposition 24 heures par jour pour prendre votre appel.**

RETARD

Lorsqu'un enfant est en retard, nous en aviser. Lors de son arrivée, il devra sonner au secrétariat. Avant de quitter la cour de l'école, les parents s'assurent toujours que leur enfant y est entré. <u>Il est essentiel</u> de prévoir un foyer de dépannage proche de votre résidence et de le faire connaître à votre enfant et à son enseignant(e).

ACCIDENT ET MALADIE

Si votre enfant est malade à l'école, la secrétaire communique pour vous le signaler. Vous êtes invités à venir le chercher à l'école ou à mandater une personne responsable pour le faire à votre place.

FERMETURE D'URGENCE À L'ÉCOLE

Lorsque l'école doit cesser de fonctionner au moment où les élèves sont en classe, ceux-ci sont retournés à la maison, au service de garde ou à l'endroit habituel (gardienne, grands-parents...).

TEMPÊTE

Pour vérifier si les écoles sont fermées, veuillez consulter le site du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup au : https://infofermeture.cskamloup.qc.ca//

COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Les parents ont de multiples occasions d'entrer en contact avec l'école : réunions de classe, réunion générale en début d'année, remise des bulletins en novembre, messages dans l'agenda, contrôles réguliers des travaux, leçons de la semaine, signatures, calendrier mensuel, etc.

D'autre part, si vous avez des inquiétudes au sujet de votre enfant, n'hésitez pas à utiliser l'agenda ou communiquer par courriel à l'enseignant ou encore, téléphoner à son titulaire.

TRAVAUX À LA MAISON

La motivation scolaire de l'enfant est intimement liée à l'intérêt que ses parents lui portent. Ainsi, lui prodiguer des encouragements c'est bien, mais l'assister en lui réservant quotidiennement un moment à votre horaire, c'est plus efficace.

Quelques conditions facilitent le travail à la maison : vérification de l'agenda, respect d'un horaire fixe, atmosphère de calme, temps réservé à l'enfant et disponibilité des parents pour répondre aux questions, vérification de l'étude des leçons, appréciation de la qualité du travail et du sérieux des efforts, etc. Si, malgré tout le support apporté, votre enfant ne connaît pas les succès attendus, communiquez avec son enseignant.

CHAUSSURES/HABILLEMENT EXTÉRIEUR

Les élèves doivent avoir une paire de chaussures pour l'intérieur (souliers, espadrilles) et une autre paire de chaussures pour l'extérieur. Aussi, ils doivent être vêtus, convenablement, selon les saisons.

CODE DE VIE

Ce code permet d'établir les règles de vie de l'école. Il s'agit d'un engagement mutuel entre les jeunes, leurs parents et l'équipe-école. Ce code de vie a pour but de fournir à tous (élèves et adultes) un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. Ainsi, l'élève a pour rôle majeur de :

- Adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel de l'établissement ainsi qu'envers ses pairs;
- Contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire;
- Participer aux activités de l'établissement concernant le civisme et la prévention de la violence et de l'intimidation.

Voici quelques définitions qui peuvent permettre d'adopter une vision commune de ce code de vie :

CONFLIT : Le conflit est défini comme une opposition, un désaccord entre deux ou plusieurs personnes. Le conflit apparaît lorsqu'un individu se sent brimé ou tente de gagner sur l'autre (Vers le Pacifique).

INTIMIDATION : Tout comportement, parole ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (L.I.P. article 13)

VIOLENCE : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (L.I.P. article 13)

CIVISME : Ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales et de politiques qui visent la régulation de la vie en société et qui facilitent la vie en groupe. Ce concept fait référence aux devoirs et responsabilités du citoyen dans l'espace public. (L.I.P. article 18.1 et 96.6)

CODE DE VIE

1. <u>J'utilise un langage poli et des gestes respectueux</u>

Exemples:

- J'utilise les formules de politesse d'usage (bonjour, au revoir, madame, monsieur, vouvoiement, etc.);
- Lorsqu'un adulte me reprend, je fais, sans répliquer, ce qui m'est demandé;
- Je fais attention aux autres dans mes paroles et mes gestes;
- Etc.

2. J'adopte des comportements autonomes, responsables et sécuritaires

Exemples:

- Je me déplace calmement sans perdre de temps et en silence en tout temps dans l'école;
- Je garde les lieux propres et en bon état;
- Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition;
- Je n'apporte pas de jouets à l'école;
- L'utilisation de matériel électronique tel qu'iPod et cellulaire est interdite;
- Filmer ou prendre des photos demeure interdit en tout temps;
- Etc.

3. <u>Je m'habille de façon convenable pour venir à l'école.</u>

Exemples:

- Je porte des vêtements sans caractères violents et je m'habille de façon décente (voir l'image ci-contre);
- Je porte des souliers sécuritaires et adéquats pour la récréation.





- Le legging doit être porté avec une tunique ou un gilet long qui couvre le fessier.
- Les jupes, les robes et les pantalons courts doivent couvrir au moins les ¾ de la cuisse.

MANQUEMENTS AU CODE DE VIE

L'application du code de vie se fait en distinguant les agirs mineurs et les agirs majeurs.

Agir mineur

Un agir mineur, c'est un agir qui dérange les autres par un comportement inapproprié. En voici des exemples :

- Bavardage;
- Être en retard;
- Langage inapproprié;
- Refus de travailler;
- Bousculade;
- Non-respect des consignes;
- Dérangement en classe;
- Etc.

<u>Conséquences possibles</u>: Les règles de la gestion de classe de l'enseignant titulaire ou de l'enseignant spécialiste s'appliquent ou une conséquence parmi les exemples.

** Tout geste mineur répétitif pourra être traité comme un geste majeur. **

Agir majeur

Un agir majeur, c'est un agir qui agresse les autres en paroles ou en gestes et qui provoquent une situation de crise ou de désorganisation dans un groupe et qui compromet la sécurité physique ou psychologique des individus. Voici des exemples de comportements majeurs :

- Menace, intimidation, taxage;
- Violence physique, verbale, gestuelle, utilisation d'objets dangereux;
- Vol:
- Vandalisme;
- Cyber intimidation;
- Langage abusif ou grossier;
- Crise de colère;
- Etc.

<u>Conséquences possibles</u>: Un appel aux parents est fait et une conséquence parmi les exemples pourra être appliquée.

N.B. En tout temps, la direction se réserve le droit d'établir la sanction la plus appropriée selon la gravité ou le caractère répétitif de la situation.

EXEMPLES DE CONSÉQUENCES MINEURES OU MAJEURES

- Fiche de réflexion;
- Perte de privilège;
- Reprise de temps perdu;
- Perte de récréation;
- Récréation accompagnée ou à l'intérieur;
- Rencontre avec les parents;
- Rencontre avec la direction;
- Collaboration externe avec des partenaires externes (CISSS, police, etc.);
- Élaboration d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention;
- Élaboration d'un contrat d'engagement;
- Retenue lors d'une journée pédagogique;
- Suspension interne;
- Suspension externe (selon la gravité du geste posé);
- Remboursement ou remplacement de matériel brisé;
- Plainte policière.

CODE DE CIVILITÉ

1. Agir avec respect au quotidien, c'est :

- ✓ Être courtois et poli
- ✓ Prendre en compte les opinions des autres
- ✓ Utiliser un ton de voix convenable
- ✓ Respecter la hiérarchie
- ✓ Être ponctuel

2. Agir avec respect, c'est éviter :

- ✓ De parler méchamment de quelqu'un
- ✓ De faire du sarcasme
- ✓ De pratiquer le jugement et les sous-entendus
- ✓ De lancer ou alimenter des rumeurs
- ✓ De s'attribuer la réalisation du travail d'un autre

3. Communiquer efficacement au quotidien dans notre école, c'est :

- ✓ Avoir une bonne écoute, être réceptif
- ✓ S'assurer que le message est bien compris
- ✓ Avoir de l'empathie
- ✓ Partager l'information à temps
- ✓ Adopter un ton de communication agréable

4. Communiquer efficacement, c'est éviter :

- ✓ De parler avec agressivité
- ✓ De faire des commentaires négatifs non constructifs et des remarques désobligeantes
- ✓ De communiquer la mauvaise information ou négliger de mentionner l'information pertinente
- ✓ D'adopter un comportement provocant

ENGAGEMENT FACE AU CODE DE VIE ET AU CODE DE CIVILITÉ

engageons à le	ésent code de vie et nous nous respecter.
Signature d'un parent	Signature de l'élève